

Résidence Tour d'Auvergne  
2 avenue de la Tour d'Auvergne  
92700 COLOMBES  
☎ 01 42 42 18 70  
☎ 01 47 84 34 05



*Le prix journalier de notre prestation comprend deux éléments tarifaires :*

*Tarifs préférentiels applicables pour toute entrée avant le 30 JUIN 2024*

TARIFS HEBERGEMENT T.T.C / JOUR	TVA 5.5% inclus
Prix par personne	

<b>Chambre individuelle catégorie 1 (20 m2 à 20.9 m2)</b>	<b>96.00 euros</b>
<b>Chambre individuelle catégorie 2 (21 m2 à 22.9 m2)</b>	<b>99.00 euros</b>
<b>Chambre individuelle catégorie 3 (23 m2 à 27 m2)</b>	<b>112.00 euros</b>
<b>Chambre double nouveau bâtiment</b>	<b>86.00 euros</b>
<b>Chambre double Suite Junior</b>	<b>99.00 euros</b>
<b>Hébergement temporaire</b>	<b>132.00 euros</b>

TARIFS DEPENDANCE* T.T.C / JOUR	TVA 5.5% inclus
Arrêté de tarification du 27 Décembre 2023 applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	

➤ <b>GIR 1-2</b> (personnes dépendantes)	<b>21.58 euros</b>
➤ <b>GIR 3-4</b> (personnes semi-dépendantes)	<b>13.70 euros</b>
➤ <b>GIR 5-6</b> (personnes valides)	<b>5.81 euros</b>

\*Le tarif dépendance est à ajouter au tarif hébergement  
Le degré de dépendance est déterminé après l'entrée du résident par le médecin coordonnateur

Une aide au titre de l'APA peut être accordée aux résidents après demande de dossier auprès du Conseil Départemental du domicile de secours.

**Dépôt de garantie versé à l'entrée du résident :** 3 100 euros

**Autres prestations sur demande :**

➤ Le repas invité	21 euros TTC / repas
➤ Le repas invité jour férié	28 euros TTC / repas

Mise à jour le 01.01.2024